

Délibération n°B-2023-02
Autorisation à donner au président pour la signature du marché de fourniture et mise en œuvre d'un système d'information opérationnel et des prestations associées

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 5 Date de convocation : le 20 février 2023
Présents : 5 Quorum fixé à 3 membres
Votants : 5
Procuration : 0

Résultats du vote :

Voix "pour" :	5
Voix "contre" :	0
Abstentions :	0

<u>TITULAIRES</u>		
	Présent	Excusé
M. Yves KRATTINGER	X	
Mme Edwige EME	X	
M. Patrick GOUX	X	
Mme Christelle RIGOLOT	X	
M. Thomas OUDOT	X	

<u>Étaient également présents</u>
M. le colonel Stéphane HELLEU , directeur départemental des services d'incendie et de secours
M. le colonel Ralph JESER , directeur départemental adjoint
Madame Sylvie JUIN , cheffe du pôle « Administration Générale »
Madame Céline BRUBACH , cheffe du service « Finances »

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à dix-sept heures, les membres du bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Yves KRATTINGER**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'État-Major du SDIS.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°CA-2021-37 du 07 septembre 2021 portant délégation de compétences du conseil d'administration du SDIS au bureau du conseil d'administration du SDIS,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du SDIS réunie le 30 mars 2023.

Après avoir entendu les précisions données par **le colonel Stéphane HELLEU**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Le présent rapport a pour objet d'expliquer le déroulement de la procédure de dialogue compétitif pour la passation du marché de fourniture et mise en œuvre d'un système d'information opérationnel et des prestations associées pour les besoins du SDIS.

1 - NATURE ET ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE

La consultation concerne les besoins en fourniture et mise en œuvre d'un système d'information opérationnel et des prestations associées du SDIS.

2 - ECONOMIE GENERALE DU MARCHE - DEROULEMENT PREVU MONTANT DU MARCHE

2.1 Objet du marché

Marché de fourniture et mise en œuvre d'un système d'information opérationnel et des prestations associées pour les besoins du SDIS.

2.2 Allotissement du marché

Sans objet.

2.3 Délai d'exécution du marché

La durée du marché est composée de trois parties :

- Fourniture des solutions et des prestations associées : cette période correspond à l'installation, aux prestations d'accompagnement jusqu'à la date d'admission définitive (réception). Elle débutera à compter de sa notification au titulaire prescrivant le commencement de l'exécution des prestations. La notification vaut ordre de service de lancement.
- Garantie : Cette période de garantie minimum d'un an débute à l'issue de l'admission définitive.
- Une maintenance de la solution à l'issue de la période de garantie – conclue pour une durée de 3 ans et reconductible, tacitement, par périodes d'une année pour un maximum cumulé de 2 ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties au moins trois mois avant l'échéance de la période en cours.

Le passage en production des solutions est programmé pour **1^{er} juillet 2024**.

3 - MODE DE PASSATION

3.1 Mode de passation

Dialogue compétitif.

3.2 Publication : destinataires de l'avis d'appel public à la concurrence et date de parution

JOUE n° 2022/S170-481189 du 05/09/2022.

BOAMP N° 2022 246 du 03/09/2022.

Profil d'acheteur du SDIS70 AWS-Achat www.marches-publics.info : mis en ligne le 2 septembre 2022.

4 - DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

4.1 Sélection des candidats

Concernant la phase de sélection des candidats, la date de remise des offres a été fixée au 5 octobre 2022 à 17h00.

Trois propositions ont été reçues dans les délais et l'ouverture des plis a été réalisée le 8 octobre 2022.

Les entreprises candidates sont :

- SYSTEL

SA BP 40031 – 17442 AYTRE CEDEX – SIRET 331 633 123 00020

- INETUM SOFTWARE FRANCE

130, Avenue Archimède – 13100 AIX-EN-PROVENCE - SIRET 340 546 993 00320

- IMPI Industries

480 rue des tisserands – 40280 SAINT PIERRE DU MONT - SIRET 329 814 321 00025

Toutes les candidatures ont été jugées recevables et retenues par le pouvoir adjudicateur.

4.2 Auditions des candidats

Le SDIS a procédé à deux auditions avec les entreprises retenues.

Une première séquence de dialogue a été organisée début décembre 2022 avec chaque candidat séparément afin de présenter leur structure, l'architecture fonctionnelle et technique de leur solution proposée et réaliser une démonstration.

A l'issue de ce dialogue, les trois propositions ont été retenues.

S'en ai suivi une deuxième phase de dialogue fin janvier 2023 avec chaque candidat séparément pour définir le besoin du SDIS avec plus de précision. Ont été évoqués le planning de mise en œuvre, des fonctionnalités spécifiques ainsi que l'aspect économique et contractuel.

4.3 Offres finales

A l'issue de ce dialogue, les trois candidats ont été invités à déposer leur offre finale avec une date limite de dépôt des offres fixée au 17 mars 2023 midi.

Trois propositions ont été reçues dans les délais et l'ouverture des plis a été réalisée le 17 mars 2023 à 13h30.

Les trois candidats sélectionnés précédemment ont déposé des offres finales, pour rappel :

- INETUM SOFTWARE FRANCE

130, Avenue Archimède – 13100 AIX-EN-PROVENCE - SIRET 340 546 993 00320

- IMPI Industries

480 rue des tisserands – 40280 SAINT PIERRE DU MONT - SIRET 329 814 321 00025

- SYSTEL

SA BP 40031 – 17442 AYTRE CEDEX – SIRET 331 633 123 00020

5- CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

L'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **Coût global de la solution : 40/100 points**
- **Valeur technique : 60/100 points**

La note globale du candidat est la somme des notes de chaque critère établie sur une base 100.

6- ATTRIBUTION DES OFFRES

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 30 mars 2023 à 10h00 pour examiner les candidatures et les offres reçues.

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres a attribué à l'unanimité le marché de fourniture et mise en œuvre d'un système d'information opérationnel et des prestations associées à l'entreprise IMPI, qui répond à toutes les exigences imposées dans le dossier de consultation et qui constitue l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un coût global avec 5 ans de maintenance s'élevant à 999 660 euros TTC.

Vous trouverez à la suite du présent rapport le coût global de la solution « investissement et perspective à 5 ans » et la synthèse globale.

Il est demandé aux membres du bureau d'autoriser le président du conseil d'administration du SDIS à attribuer et à signer les pièces contractuelles du marché de fourniture et mise en œuvre d'un système d'information opérationnel et des prestations associées avec la société IMPI retenue par la commission d'appel d'offres réunie le 30 mars 2023 pour un coût global avec 5 ans de maintenance s'élevant à 999 660 euros TTC.

Décision

Les membres du bureau autorisent, **à l'unanimité**, le président du conseil d'administration du SDIS à attribuer et à signer les pièces contractuelles du marché de fourniture et mise en œuvre d'un système d'information opérationnel et des prestations associées avec la société IMPI retenue par la commission d'appel d'offres réunie le 30 mars 2023 pour un coût global avec 5 ans de maintenance s'élevant à 999 660 euros TTC.

Le président du conseil d'administration

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-28700012-20230403-B-2023-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

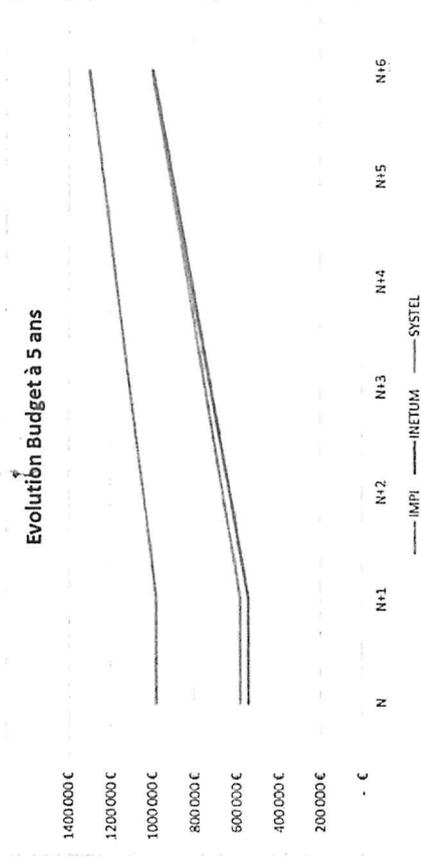


Yves KRATTINGER

COÛT GLOBAL DE LA SOLUTION

Investissement et perspective à 5 ans

Coût global socle	IMPI			INETUM			SYSTEM		
	Total coût investissement	Maintenance (1 an)	Coût global avec 5 ans de maintenance	Total coût investissement	Maintenance (1 an)	Coût global avec 5 ans de maintenance	Total coût investissement	Maintenance (1 an)	Coût global avec 5 ans de maintenance
	En € TTC	En € TTC	En € TTC	En € TTC	En € TTC	En € TTC	En € TTC	En € TTC	En € TTC
Licences progicielles et base de données	83 340 €	84 000 €	503 340 €	314 400 €	91 020 €	769 500 €	97 992 €	63 432 €	415 152 €
Pièces, fournitures et équipements	321 960 €		321 960 €	960 €		960 €	286 440 €		286 440 €
Prestations de mise en œuvre	174 360 €		174 360 €	226 110 €		226 110 €	595 924 €		595 924 €
Sous-total	579 660 €	84 000 €	999 660 €	541 470 €	91 020 €	996 570 €	980 356 €	63 432 €	1 297 516 €



SYNTHÈSE GLOBALE

Critères/Sous-critères		IMPI	INETUM	SYSTEL
Points				
1 - Valeur technique				
1) Le critère fonctionnel et technique de la solution préconisée (coefficient de pondération : 30 points) sera évalué au regard des réponses complétées dans le cadre de réponse et de tout document remis par le candidat (documents à remettre dans le cadre du présent marché au titre de l'offre et tout autre document que le candidat jugera utile d'ajouter à son offre) afin d'évaluer :		49,90	35,05	44,48
a. Sous-critère 1 : (15 points) La couverture fonctionnelle préconisée par le candidat à compléter dans le cadre de réponse en adéquation avec les attendus fonctionnels décrits dans le Programme fonctionnel détaillé puis dans le CCTP dans sa version finale. Le candidat décrira avec précision la Gestion de ces fonctionnalités dans la solution proposée. Ce sous-critère sera également évaluée lors des auditions (démonstration de la solution)		26,33	13,44	22,33
b. Sous-critère 2 : (10 points) La qualité de l'offre Architecture : conception et fourniture de l'architecture de transport de l'alerte et de l'alarme		12,19	5,94	10,59
c. Sous-critère 3 : (5 points) Le dispositif prévu pour assurer l'intégration avec les autres composants du SI internes ou externes (SI Administratif, SI Géographique, ...) (5 points)		9,92	5,15	9,09
2) le planning d'exécution tenant compte des phases d'études, de spécifications techniques, de déploiement, de validation de mise en ordre de marche, de Vérification d'Aptitude, de Vérification de Service Régulier (20 points)		4,22	2,34	2,66
3) La qualité des prestations proposées (coefficient de pondération : 10 points) seront évalués au regard des réponses complétées dans le cadre de réponse et de tout document remis par le candidat (documents à remettre dans le cadre du présent marché au titre de l'offre et tout autre document que le candidat jugera utile d'ajouter à son offre) afin d'évaluer :		15,00	15,00	15,00
a. Sous-critère 1 : (5 points) Les prestations de mise en oeuvre explicitées par le candidat à compléter dans le cadre de réponse en adéquation aux attendus décrits dans le PFD puis CCTP		8,57	6,61	7,14
b. Sous-critère 2 : (5 points) Les prestations récurrentes (maintenance et support) explicitées par le candidat à compléter dans le cadre de réponse en adéquation aux attendus décrits dans le PFD puis CCTP (5 points)		3,57	2,86	3,39
2 - Coût global de la solution		5	3,75	3,75
4) Le critère coût global de la solution (coefficient de pondération : 40 points) comprenant le coût d'investissement, les cinq années de maintenance et les composants du Bordereau de prix (sur la base d'un DQE).		40	40	30,79
TOTAL DE LA NOTE		39,9	75,05	75,27
Classement		1	3	2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20230403-B-2023-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

